CONFEDERATION GENERALE
DES COMITES D'INTERET DE QUARTIER
DE LA VILLE DE MARSEILLE ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

24 Bd Garibaldi - 13001 MARSEILLE
☎ 04.84.25.62.99
contact@confederationciq.fr

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration confédéral,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Fédération de CIQ,
Mesdames et Messieurs les Présidents de CIQ,

Voici quelques informations et quelques mesures relatives au paiement des cotisations pour l'année 2018 à venir.

Chaque CIQ verse à sa Fédération le montant de la cotisation confédérale (30 euros avec l'assurance).

Les Fédérations adressent alors un chèque global pour la totalité des cotisations de leurs CIQ.

« AUCUN CHÈQUE INDIVIDUEL NE SERA ACCEPTÉ NI ENCAISSÉ ET L'ATTESTATION D'ASSURANCE NE SERA PAS FOURNIE ».

Marseille, le 16 Juin 2017

Pour la Confédération des CIQ
Geneviève CANICAVE

La Trésorière